Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 022-262200439-20260928-280926_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PLOUMILLIAU
Service d'Aide et d'accompagnement social

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de PLOUMILLIAU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans La salle du conseil de la Mairie de Ploumilliau sous la présidence de Frédéric THOMAS, Vice-Président.

Présents: Frédéric THOMAS, Elodie GODART, Martine LOUET, Anabelle MOLLE, Renée LE BOUR, Monique LE GOFF, Laetitia LE MEUR, Annie GUEGUEN, Michelle L'ANTHOEN, Laurent LE QUELLEC, M-P LE CARLUER, Emilie PERON , Sandrine CARN, Cindy DANIEL, Carole DUBUIS.
Absents : Yann KERGOAT donne pouvoir à Annie GUEGUEN, Morgane FAURE donne pouvoir à Frédéric THOMAS, Marie-Odile SAGAERT donne pouvoir à Anabelle MOLLE , Sylvie TURPIN.

Dépenses d'investissement – auvents d'entrée maison et garage

La transformation des auvents d'entrée maison et garage est devenue nécessaire, les toitures plates initiales sont vétustes et dangereuses pour les locataires.
Il est proposé de créer une charpente bois recouverte d'une couverture en tôle et d'installer une descente et des gouttières en zinc. La déclaration de travaux a été accordée par la mairie en juin 2026.
La menuiserie Vincent Daniel a établi un devis pour 1102.88 € par auvent simple et 1631.86 € par auvent double. Pour commencer sur les auvents les plus urgents (1 auvent simple et un double) le devis s'élève à **2 734,74 €**.
Le couvreur Le Peru, chargé de procéder à la pose des descentes et des gouttières, évalue le matériel et l'installation à 259.50€ par auvent simple et 394.50 € par auvent double. Pour les auvents à transformer en 2026, le total des dépenses s'élèverait à **654 €**.
Afin d'assurer une cohérence esthétique et une harmonisation de l'ensemble des logements de ce quartier, il est proposé d'inscrire au budget 2027 les crédits nécessaires au remplacement des auvents situés rue Hent Prat Kreiz et rue Milliau Caienec, soit six auvents simples et un auvent double à remplacer.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, d'une part, de financer sur 2026 les travaux pour 2 auvents soit un montant de 2734.74€ pour l'entreprise Vincent Daniel et 654 € pour l'entreprise Le Péru couvreur.

D'autre part, le CA accepte à l'unanimité de prévoir les crédits au budget 2027 et d'engager les dépenses associées à la création des six autres auvents simples et l'auvent double soit une dépense d'environ 8 500 € pour l'entreprise Vincent Daniel et d'environ 2000€ pour l'entreprise LE PERU

Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an susdits.

Date de la convocation : 22/09/2026	
Nombre de membres afférents au C.C.A.S :	19
Nombre de membres présents :	15
Nombre de votes (présents+procurations)	18

KERGOAT Yann,
Président

C.C.A.S. LE PRÉSIDENT 22300 PLOUMILLIAU

Délibération rendue exécutoire après affichage et transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le : 30/09/2026
Yann KERGOAT, Président

C.C.A.S. LE PRÉSIDENT 22300 PLOUMILLIAU